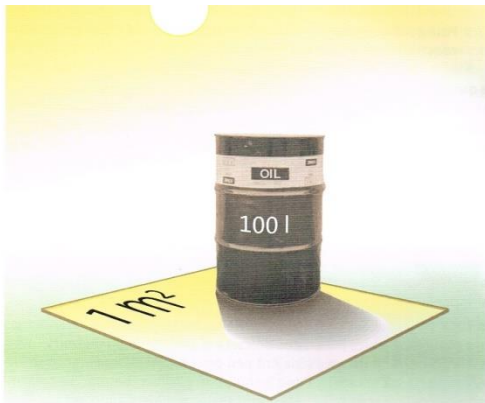




La scic **CRiPER** : une coopération nécessaire pour notre avenir énergétique !

Nous constatons que les défis pour atteindre une consommation d'énergie responsable et durable sont importants. Malheureusement, le développement des énergies durables reste limité en France par rapport à nos partenaires européens.



En France, 1 000 kilowattheures brillent en moyenne par an sur chaque mètre carré, correspondant à 100 litres de fioul

Pourtant les possibilités d'agir sont nombreuses et aujourd'hui mures :

- Apprendre à diminuer ses dépenses d'énergies en revisitant sa manière de consommer.
- Permettre d'optimiser et favoriser les énergies durables en leur accordant une part plus importante dans la consommation : panneaux photovoltaïques, solaire thermique, micro éoliennes, micro centrales hydro-électriques, bois énergie, méthanisation...
- Mieux isoler, pour pallier les déperditions d'énergies et aider aux choix technologiques de la construction en prenant en compte les systèmes bioclimatiques (mur Trombe, mur masse, hériçon à accumulation...).

Dans ce but, la CRiPER conçoit et réalise des installations photovoltaïques, thermiques, hydroliennes et petit éolien pour, au choix :

- ◆ La revente intégrale à EDF
- ◆ La consommation et revente du surplus à EDF
- ◆ L'autoconsommation sans revente
- ◆ L'autonomie intégrale avec stockage
- ◆ L'autoconsommation et revente à tarif libre à vos voisins, à condition d'établir une ligne directe.

Tout cela au moindre coût grâce au système coopératif, dans le cadre d'une économie sociale et solidaire, ainsi que le meilleur service après-vente du marché pour les panneaux photovoltaïques - avec une garantie fabricant de bon fonctionnement de 12 ans, pièces, main d'œuvre et déplacement, assortie d'une garantie de production de 25 ans.

Pour vous accompagner, la CRiiPER répond aux questions régulièrement posées

Le photovoltaïque n'est plus rentable...

FAUX Effectivement, le prix de rachat par EDF a été divisé par deux, mais le coût des installations est quatre fois moins cher et les panneaux beaucoup plus performants. Le photovoltaïque est donc plus rentable actuellement.

Il est interdit de produire l'énergie qu'on consomme...

FAUX Depuis 2000 et avec les lois sur la transition énergétique, il est parfaitement légal de produire son énergie. Vous pouvez même la revendre à tarif libre à vos voisins..., à condition d'établir une ligne directe.

Le solaire ne permet pas d'être indépendant d'EDF...

FAUX Vous pouvez être autonome et en dehors du réseau en stockant l'énergie produite.

Les panneaux photovoltaïques sont très polluants à fabriquer...

FAUX A base de silicium (sable) et contrairement à l'informatique et aux smartphones, leur fabrication ne consomme pas de ressources rares.

Les panneaux viennent tous de Chine...

FAUX L'Allemagne produit actuellement des panneaux au même prix que la Chine et la CRiiPER utilise à 100 % du matériel français et/ou allemand.

Les panneaux ne sont pas recyclables...

FAUX Le prix du recyclage est inclus dans l'achat et les panneaux sont recyclables à plus de 95%, soit infiniment plus que les emballages plastiques.

La fabrication des panneaux est énergivore...

FAUX En moins d'une année-et-demi un module photovoltaïque produit plus d'énergie qu'il n'en a fallu pour le fabriquer, et son espérance de vie est d'au moins 40 ans...

Les panneaux produisent des ondes électromagnétiques ou des radiations radioactives...

FAUX Ce sont juste des photons (grains de lumière) qui produisent un faible courant continu par différence de potentiel entre la face éclairée et la face à l'ombre.

Le photovoltaïque est dangereux...

VRAI, si l'installation est mal réalisée et engendre accidents électriques et dommages par la foudre.

FAUX, si l'installation respecte les bonnes règles, avec le matériel adéquat que nous préconisons.

Pourquoi une SCIC ?

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif est gérée suivant un principe démocratique d'économie sociale et solidaire.

Comment et pourquoi devenir coopérateur volontaire

La CRiiPER a pour but d'alerter, d'informer, de rechercher et de soutenir.

Pour atteindre ces buts et s'inscrire dans la philosophie des CRii (lanceurs d'alertes), les actions que nous désirons conduire doivent être indépendantes des subventions publiques, ou des financements de grands groupes pratiquant le camouflage écologique dans un intérêt privé à court terme et non pas dans l'intérêt public.

Nous devons donc nous autofinancer, gage de notre indépendance.

Pour ce faire, nous avons opté pour la forme coopérative en commercialisant des matériels performants aux prix les plus bas du marché afin de donner à la plupart la possibilité d'accéder aux énergies durables.

Toutefois, nous avons l'intention de faire des bénéfices qui seront répartis comme suit :

- ◆ **60%** pour la recherche et le développement,
- ◆ **20%** à un fonds de dotation chargé d'aider la création de petites et moyennes entreprises dans la réalisation (fabrication) de matériels d'énergies durables et partageant l'éthique de la CRiiPER,
- ◆ **20%** aux souscripteurs (limité à deux fois le taux de rémunération du livret A), car il est plus sain et plus éthique de faire appel au financement populaire que de participer à l'enrichissement des banques.

Vous pouvez être sociétaire à la CRiiPER en achetant des actions de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif

De ce fait, vous participerez à la vie de la CRiiPER, vous aurez droit à une voix dans les orientations à prendre, vous pourrez bénéficier des matériels les plus performants au meilleur coût, vous influerez sur les choix énergétiques des années à venir...

SCIC CRiiPER

Coopérative de **R**echerche indépendante d'**i**nformation et de **P**romotion des **É**nergies **R**enouvelables

SAS à capital variable au minimum de 1 500 €

Chez REZO4 - 4 Avenue de l'Observatoire - 04300 FORCALQUIER

Tél : 09 67 27 49 65 - @ : contact@criiper.fr

Siret 805 365 897 00026 – APE 4322B